

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

MIDI-PYRENEES

Viticulture - n°1

Edition Gascogne - St Mont - Madiran

13 avril 2010



A retenir

EXCORIOSE Sur les parcelles à risque, le stade de sensibilité est atteint en situation

précoce.

MILDIOU Risque nul, les œufs d'hiver ne sont pas mûrs.



MÉTÉO

Prévisions du 13 au 18 avril 2010

Le temps s'annonce variable sur toute la semaine.

	Mar 13		Mer 14		Jeu 15		Ven 16		Sam 17		Dim 18	
Températures	3	16	3	16	4	18	4	18	6	18	6	18
Tendances												



STADES PHENOLOGIQUES

	Chard.	Sauv.	Gr Mg.	Colomb.	Ugni b.	Merlot	Tannat	Cab S.
Gascogne	7 - 9	5	5 - 6	5 - 6	2 - 3	5	-	-

Rappel des stades:

1 : Dormance

2 : Gonflement des bourgeons

3: Bourgeons dans le coton

5 : Débourrement - Pointe verte

6 : Éclatement du bourgeon – Sortie des feuilles

7 : Premières feuilles étalées

Directeur de publication : **Jean-Louis CAZAUBON** Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Midi-Pyrénées BP 22107 - 31321 CASTANET TOLOSAN CX Tel 05.61.75.26.00 - Fax 05.61.73.16.66

Tel 05.61.75.26.00 – Fax 05 Dépôt légal : à parution ISSN en cours BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL – VITICULTURE Edition Gascogne – St Mont - Madiran N° 1 DU 13 AVRIL 2010 – Page 1/3











DISPOSITIF D'OBSERVATION 2010

En Midi-Pyrénées, le BSV Vigne est décliné en 7 éditions permettant de prendre en compte la très grande variété de cépages et de climats rencontrés dans les différents vignobles de la région. Les éditions BSV Vigne Midi-Pyrénées sont les suivantes : Aveyron, Fronton, Gascogne - St Mont - Madiran, Cahors – Lot, Gaillac, Tarn et Garonne. Une édition Limousin est également rédigée, en collaboration avec la Chambre régionale d'agriculture du Limousin.

Ces différentes éditions seront élaborées en partenariat avec différentes structures professionnelles parmi lesquelles les Chambres départementales d'agriculture de Midi-Pyrénées, l'IFV, la FREDEC Midi-Pyrénées, les caves coopératives de Midi-Pyrénées et des structures de distribution (voir liste en fin de bulletin).

Dans chacune des zones délimitées plus haut, un référent vignoble constitue le relais local pour l'animation des réseaux d'observation et la compilation des données.

Chaque référent a contribué à la constitution d'un réseau de surveillance biologique qui regroupe aujourd'hui une cinquantaine de parcelles réparties dans les 7 vignobles. Les données collectées sur ces parcelles, à fréquence régulière, sont également complétées par les observations réalisées par les techniciens lors de leurs tournées de terrain (parcelles dites « flottantes ») ainsi que par les données de piégeage tordeuse collectées par les viticulteurs eux-même (66 piégeurs sont aujourd'hui associés au réseau BSV).

La situation sanitaire et l'analyse de risque, contenues dans chaque édition du BSV Vigne Midi-Pyrénées, sont établies à partir des observations recueillies par les différents partenaires sur les parcelles du réseau régional et des informations issues des modèles (Potentiel Systèmes et Milvit pour le Mildiou, Lob pour Eudémis).

Pendant la période végétative, les éditions du BSV Vigne sont publiées chaque semaine (la fréquence de publication peut être adaptée à la situation sanitaire), le mardi après-midi sur les les sites :

- de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées : www.mp.chambagri.fr
- de la DRAAF : www.draf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr
- ainsi que sur les sites des partenaires.

MILDIOU

• Éléments de biologie

Le mildiou se conserve durant l'hiver sous formes d'œufs, encore appelés oospores, présents sur les feuilles mortes au sol. La qualité de conservation des ces œufs détermine l'intensité du potentiel d'attaque du champignon au printemps suivant. Les modèles utilisés pour la prédiction permettent de caractériser le niveau du risque en fonction des conditions climatiques observées pendant l'hiver et le printemps (pluviométrie, hygrométrie et températures élevées).

Dès que les œufs d'hiver sont mûrs, les contaminations primaires peuvent s'opérer. Les premières taches n'apparaissent sur le feuillage qu'à l'issue d'une période d'incubation allant de 10 à 20 jours en fonction des températures observées.

Ces tous premiers symptômes en tache d'huile sont généralement visibles sur la végétation basse à proximité du sol.

Les conidies qui se forment ensuite à la face inférieure des feuilles infectées assurent les contaminations secondaires sur les autres organes à la faveur de pluies, de rosées ou de brouillards.

Maturité des œufs (Suivi labo Midi-Pyrénées)

Le suivi des œufs d'hiver indique que leur maturité n'est pas encore acquise.

Rappelons que la maturité des œufs d'hiver s'observe en conditions contrôlées (20°C et humidité saturante) et qu'elle est considérée comme acquise quand la germination des spores s'effectue en moins de 24 heures.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL – VITICULTURE Edition Gascogne – St Mont - Madiran N° 1 DU 13 AVRIL 2010 – Page 2/3











· Données de la modélisation

Les œufs précoces d'hiver ne sont pas mûrs et ne devraient l'être qu'à partir du 17 avril. Le cumul de pluie moyen se situe autour de 17 mm depuis le 1er avril. Le minimum étant de 9 mm à Viella (Madiran) avec une pression plutôt faible, et le maximum de 41.5 mm à Mauléon.

Evaluation du risque : Malgré les stades végétatifs avancés observés sur cépages précoces (Chardonnay essentiellement), la maturité des œufs n'étant pas atteinte, le risque demeure nul.

Excoriose

• Éléments de biologie

Au printemps, les jeunes pousses peuvent être contaminées par le champignon présent sous 2 formes. Le mycélium peut être déjà présent dans le bourgeon dormant, dont le développement végétatif sera altéré. Le champignon peut aussi être présent sous forme de pycnides sur les coursons. C'est à partir de ces formes de conservation que seront libérées les spores par temps humide. Les jeunes pousses, entre les stades 6 et 9, peuvent alors être contaminées. Les symptômes printaniers s'expriment par des nécroses à la base des sarments.

Le diagnostic des parcelles atteintes se fait l'hiver précédent. De préférence, les rameaux atteints (nécroses brunâtres allongées à la base du sarment) doivent être éliminés à la taille.

Situation au vignoble

On observe des dégâts épars d'excoriose, souvent réduits aux seules parcelles à risque.

Evaluation du risque: Dans les parcelles présentant régulièrement des symptômes, les risques de contamination des nouveaux rameaux seront élevés si des pluies surviennent durant la période d'éclatement des bourgeons jusqu'à l'étalement des premières feuilles (stade 6 à 9). La surveillance de vos parcelles doit se faire au cas par cas.

ACARIOSE

Les attaques d'acariose au printemps sont très localisées et favorisées par des conditions froides au débourrement. Elles se manifestent par des blocages de végétation. Les jeunes pousses apparaissent alors comme rabougries.

Évaluation du risque : Les parcelles fortement attaquées lors de la campagne précédente doivent faire l'objet d'une surveillance particulière.

VERS DE LA GRAPPE

Évaluation du risque: Si ce n'est déjà fait, les pièges doivent être installés rapidement dans les parcelles de surveillance et être relevés 3 fois par semaine (Lundi, Mercredi, Vendredi).

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et et élaboré sur la base des observations réalisées par la Cave des producteurs réunis, la Chambre d'Agriculture du Gers, les Ets Ladevèze, les Producteurs Plaimont, la SICA Altema, les Silos Vicois, Terres de Gascogne, les Vignerons du Gerland, Vivadour et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL – VITICULTURE Edition Gascogne – St Mont - Madiran N° 1 DU 13 AVRIL 2010 – Page 3/3







